

SARA : ECHANGES ET INSTRUMENTS MONETAIRES

Josette RIVALLAIN

Sous le nom de "Sara" sont désignées des populations installées au sud-ouest du Tchad, allant du Salamat à l'est de la frontière camerounaise à l'ouest, une partie vivant au nord de la République Centrafricaine.

ELEMENTS D'HISTOIRE

Nous connaissons très mal l'histoire de l'implantation des Sara, nom qui désigne actuellement un groupe humain défendant des intérêts communs. En fait, il s'agit de gens qui se sont implantés à des périodes différentes, mais qui présentent des points communs.

Nous avons peu de documents relatifs à l'histoire reculée des Sara : au début du XVIème siècle, Léon l'Africain nous apprend qu'un royaume nommé Gaoga recouvrait une grande partie du Soudan Central. Il aurait été fondé au XVIème siècle par un esclave. Il rassemblait un nombre important de populations, mais n'avait pas mis en place d'organisation centrale. Il vivait du produit des troupeaux et recevait de l'Egypte armes et chevaux en échange d'esclaves.

Ce royaume éclata dans le courant du XVIème siècle, à la suite d'événements survenus dans les régions voisines, qui se répercutèrent vers l'est. La chute des royaumes chrétiens de Nubie provoqua l'arrivée de Nubiens et d'Arabes, tandis qu'au nord se produisaient des mouvements toundjour. Aux mêmes périodes, à l'ouest, des populations quittèrent le Bornou pour se diriger vers l'est. Des groupes dont les origines sont peu connues partirent, sans doute en plusieurs temps, en direction du sud. Il en résulta différents royaumes (Fitri, Baguirmi), ainsi que l'implantation de populations dans les moyennes vallées du Logone, du Chari et de leur interfluve. Vers l'actuel pays sara arrivèrent peu à peu des populations venues par l'est et l'ouest.

A l'approche du Bahr Salamat, certains se fixèrent autour de Niellim, Tounia, et arrivèrent peu à peu dans la plaine du Mandoul. D'autres se déplacèrent le long de la vallée du Logone et se dirigèrent plus au sud.

A l'est et à l'ouest, les nouveaux venus s'installèrent dans des régions où vivaient déjà des populations sur lesquelles nous ne savons que très peu de choses. Parfois ils les poussèrent à se déplacer, tels les Mboum qui, de la plaine de la Pendé, partirent dans l'Adamawa d'où ils approvisionnèrent en fer les groupes sara de l'ouest. Ou bien les nouveaux arrivants apprirent à vivre avec les anciens habitants, chacun apportant à l'autre de nouvelles habitudes et conceptions. La tradition rapporte que les anciens Télé montrèrent aux Ngama comment produire et travailler le fer. Ces mouvements vont se prolonger jusqu'au XVIIIème siècle. Bien que très proches par la langue, les croyances et l'organisation, les Sara de l'ouest et ceux de l'est ont conservé des divergences. En 1902, A. CHEVALIER (p. 275), et en 1911 le duc de MECKLENBURG (p. 42) le soulignaient déjà.

Une autre grande phase de l'histoire du pays sara se situe au XIXème siècle : les royaumes voisins - Bournou, Foulbé, et surtout Baguirmi - recherchent activement des esclaves en direction du sud. Des populations vont à nouveau bouger et

certaines s'implanter dans l'aire sara.

Au sein même des Sara, des mouvements se produisirent à diverses époques, souvent dus à un petit groupe à la recherche de meilleures terres à cultiver, ou à la suite de querelles de familles, modifiant ainsi la carte de répartition des populations. A la grande époque des razzias, l'éparpillement des habitants des villages rendait plus difficile la prise éventuelle de captifs.

D'ouest en est, les actuels groupes sara se répartissent ainsi : Ngambay, Lakka, Kaba, Mouroum, Goulay, Doba, Mbay, Gor, Madjingay, Nar, Ngama, Sara Kaba. Leur référence à un créateur commun et à des mythes semblables, leurs langues, l'organisation de leurs sociétés font que ces groupes sont tous apparentés.

Le dieu suprême, appelé Nuba à l'est, Luba au centre, Sou à l'ouest, intervient par l'intermédiaire de génies qui ont des fonctions spécialisées. A l'est les esprits de la nature dépendent directement de Noubu. Les hommes qui ont besoin de maîtriser cette nature pour s'installer doivent avoir l'accord des esprits des lieux et chercher une alliance avec eux. Tout l'équilibre de la société sara va reposer sur cet accord entre génies et hommes par le biais de rituels appropriés.

L'accord passé entre le fondateur d'un lieu habité et les génies doit être maintenu par ses descendants, et surtout par ceux qui sont chargés du bon ordre de la nature. Ainsi, d'une génération à l'autre, les rituels se perpétuent pour que le groupe soit toujours en bons termes avec les esprits.

Il est possible qu'à l'origine, les Sara aient été des chasseurs et, quand on interroge les anciens sur la fondation d'un village, on reçoit la réponse suivante : un chasseur, s'éloignant de son village à la recherche de gibier, découvre un lieu qui lui semble propice à une nouvelle installation. Il y fait venir sa famille et ses amis. En fait, nous voyons surtout les Sara vivre de l'agriculture et se regrouper en villages. La répartition de l'habitat et des terres cultivées n'a pas

toujours été la même, du moins depuis un siècle : MAGNANT (1981) a montré que le tissu de l'habitat était très lâche avant l'implantation de l'Etat, les concessions jouxtant les terres à cultiver. Au XXème siècle, l'administration centrale fit se regrouper les habitants le long des pistes afin de mieux contrôler la population.

Le village rassemble un ou plusieurs lignages. Les hommes les plus âgés de chaque lignage forment le conseil, chargé de la bonne marche de la communauté.

Chaque lignage est placé sous la direction des plus anciens qui établissent le lien entre les vivants et les morts. L'ensemble des habitations de la famille forme le ta-bé ou quartier. Le chef du ta-bé veille à la bonne marche matérielle et morale du groupe. Le conseil du village répartit la terre entre les lignages selon leurs besoins propres.

L'étude historique de la société sera telle que nous pouvons la reconstituer fait état d'un rappel constant de l'ancêtre fondateur et des parentés avec les groupes situés plus au nord.

A l'origine de l'implantation d'une famille, on trouve un homme qui effectue les rites de soumission aux génies locaux et qui leur demande s'ils acceptent cette installation. Ce prêtre fondateur porte le nom de mbag ou mbang dans le royaume baguirmien. Le mbang est lié à la conception cosmogonique des Baguirmiens : astres, arbres, animaux, hommes y ont une place (PAQUES 1967), et le prêtre-roi doit veiller au bon ordre de la société humaine. Dala Birni, le fondateur du royaume, partit du Yémen avec une enclume, des instruments de musique et trois sagaies. Ses descendants se disent chasseurs et forgerons. Le souvenir de cette qualité de forgeron se retrouve dans les cérémonies d'intronisation du nouveau mbang.

Les groupes sara de l'est dénomment leur chef mbang. Ces chefs disposent de regalia tels que lances, tambours, couteaux de jet. De plus, certains détiennent des objets sacrés ayant appartenu aux anciens chefs locaux dépossédés de leurs

terres. A Bédaya, les insignes de ces anciens chefs locaux étaient des anneaux de cheville en cuivre rouge. Ainsi se renforçait le pouvoir magique du nouvel arrivant. Avant tout, les prêtres de la terre imposèrent leurs propres objets sacrés aux populations déjà en place.

METAL ET MONNAIE

Le travail du métal - celui du fer surtout - tient une grande place dans la vie de ces groupes largement issus des grands bouleversements vécus au XVIème siècle par le Soudan central. En pays sara, les forgerons ont des attributions qui dépassent le simple savoir technique.

En Afrique centrale, les monnaies en métal forgé ont joué un rôle important pendant plusieurs siècles. Elles ont varié de forme et de fonction selon les régions et les époques.

Chez les Ngama, les Nar et les Madjingay, la principale monnaie était, jusqu'au début du XXème siècle, le kemb (Ngama), ou kul (Madjingay), sorte de couteau de jet à deux branches. Dans le reste de l'Afrique centrale, et notamment dans la zone du Moyen-Zaïre, ce type d'objet est souvent entré dans les échanges. Cette forme précise n'existe qu'en pays sara.

La forme en barre mince plus ou moins allongée est fréquente au centre et à l'ouest du pays sara (Ngambay, Laka), mais d'autres populations l'ont utilisée, par exemple plus au nord, le long du Moyen-Logone, les Mousgoum et les Kim. Il a aussi existé des fers assez grands, en forme de houe, comme chez les Mbay et dans bien d'autres populations. Par contre, tant à l'est qu'à l'ouest du monde sara, a été utilisée une forme en croissant très mince, rappelant l'aspect d'outils aratoires (QUIGGIN 1963, p. 95-96). Ces minces croissants de fer ont eu un rôle monétaire au-delà du monde sara : plus au nord, le Major DENHAM (1831) et J.-P. LEBEUF (1970) en signalent chez les Kotoko ; Cl. PAIRAULT (1966) en mentionne plus à l'est dans la région du lac Iro.

J.-P. LEBEUF (1970, p. 77) décrit l'existence d'une forme de croissant entrant dans les échanges, mais en terre cuite, chez les Mahaya du Cameroun.

La période d'utilisation de ces formes en métal a largement varié à travers le temps et l'espace. Dans la région du lac Iro, où là aussi l'occupation humaine est fortement tribulaire des mouvements des populations du Soudan central, la tradition orale se souvient qu'on utilisa de larges fers de houe, puis des sortes de fers de lance à long manche à douille, adoptés sans doute vers le milieu du XIX^{ème} siècle, puis ces formes de croissant (Cl. PAIRAULT 1966, p. 166-167). La forme en fer de lance aurait été empruntée aux voisins fanian venus s'implanter non loin du lac Iro.

En 1855, EYSCURAC de LAUTURE parle de monnaies du Soudan central et écrit (p. 234) :

"Dans le Baguermi, on se sert de ces bandes minces d'étoffe [...] on se servait surtout auparavant de petites plaques de fer enfilées par paquets ; des plaques de métal rappelant involontairement l'as rudis de Numa Pompilius."

Et plus loin (p. 235) :

"Les tob longs et larges de Dongolah sont employés comme monnaies au Waday et dans le Darfour ; enfin, les haches en fer de bêche passent dans le Kordofan."

Dans la région du Tchad central, les objets en métal furent souvent remplacés par des rouleaux d'étroites bandes de coton, et parfois les deux modes de paiement ont coexisté. Le Major DENHAM (1831, vol. III, p. 23), au cours de sa visite du pays kotoko, remarque qu'à Logone les Shonaa paient surtout en étoffes mais :

"... they have also a metal currency [...], the first I have seen in Negro-land: it consists in the shape of the tip with which they shoe race-horses ; they are made into parcels of 10 to 12 according to the weight, and 30 parcels are equal to a dollar."

ROLE DES INSTRUMENTS MONETAIRES

Au cours d'un voyage qu'il effectua de 1906 à 1908, HOTTOT signale que les objets en forme de croissant, ou sakanian qu'il avait obtenus chez les Sara Kaba Jinge étaient "distribués au cours des funérailles d'un homme du village de Guelebom dans le Salamat", et il nous en communique la valeur :

un esclave mâle	=	30	sakanian
un esclave femelle	=	50	-
une poule	=	2	-
un chien	=	30	-
une petite épée	=	2	-
une grande épée	=	3	-

Nous voyons ainsi des paléomonnaies métalliques entrer dans des transactions marchandes et socioreligieuses au tout début de ce siècle, avant que la colonisation ne soit réellement implantée et que le franc n'ait été imposé. Un exemplaire de ces objets fut déposé à Londres au Mankind Museum et un autre à Oxford au Pitt Rivers Museum.

En 1911, à un moment où la colonisation tente d'introduire la notion d'Etat et une monnaie unique, le duc de MECKLENBURG observe les Kabba et signale qu'à Laï et dans la région :

"The taxes are still paid everywhere in the form of iron knives of various shapes, two of which are reckoned as being equivalent to 50 centimes. The interior of warehouses containing 10 000 francs worth of their knives can readily be imagined and their desire to introduce a coinage is not unreasonable." (p. 102-103)

Les responsables de village que nous avons interrogés nous donnent des informations difficilement datables, peu aisées à recouper avec les trop rares généalogies déjà recueillies. Sans doute ne faut-il pas espérer remonter à plus de deux ou trois générations, soit à la fin du XIXème siècle. Les informations obtenues confirment et complètent la notice du Mankind Museum et du Pitt Rivers Museum. Elles nous apportent des indications venant de l'intérieur sur le fonctionnement de la société et sur les objets qui en sont les supports.

Sakania

L. = 11 cm



(Cliché Musée de l'Homme)

Nous apprenons ainsi qu'il a existé différentes sortes de monnaies : tabac en feuilles tressées ou roulées en boule, perles, et surtout objets en fer plus ou moins travaillés. Par région, les valeurs qu'on nous a indiquées se réfèrent à un seul de ces objets en fer forgé, d'abord par rapport à la dot, puis par rapport au prix d'achat des denrées, souvent en ordre décroissant ; on n'a jamais fait allusion à un prix de vente. Ce n'est qu'ensuite qu'on parle des équivalences possibles d'un objet-monnaie à l'autre.

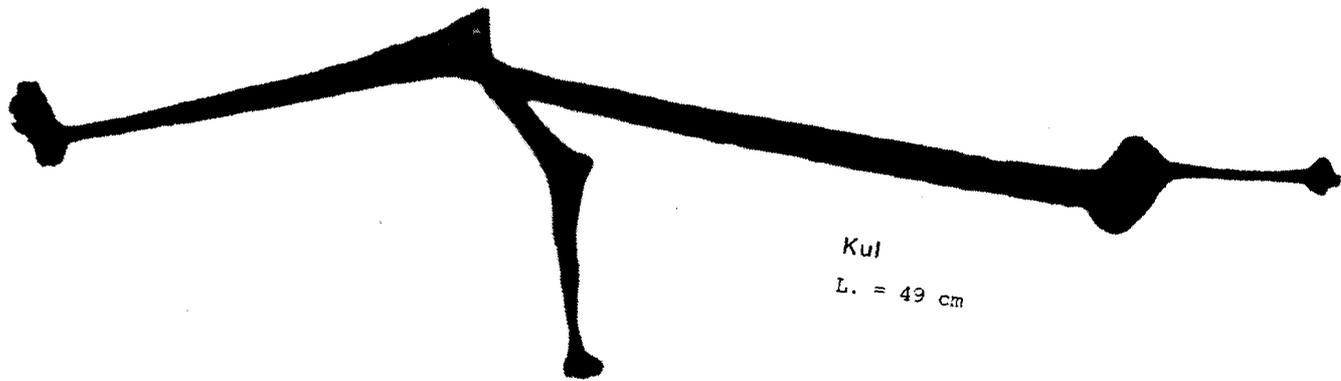
Au cours de l'enquête, il s'est avéré que, outre les marchandises, diverses prestations à caractère social, judiciaire ou religieux, toujours propres au groupe sara, se payaient ainsi en monnaies traditionnelles. Ces dernières prestations ne peuvent être payées qu'en certaines monnaies métalliques.

Par contre, dans les opérations d'échange qui se réalisent entre des personnes étrangères au groupe sara et des Sara, ces objets ne sont qu'exceptionnellement acceptés : les marchands réclament des esclaves, de l'ivoire, des cabris et du mil en échange de chevaux, vêtements et perles.

Un examen plus approfondi des diverses paléomonnaies, de leurs circuits et de leurs valeurs montre à la fois des similitudes de fonctionnement, des différences de forme d'un groupe à sara à l'autre, et des particularismes.

QUI LES FABRIQUE

Ces monnaies sont faites en fer local obtenu à partir d'un minerai qui ne se trouve pas partout. Des fondeurs étaient installés dans les régions riches en minerai et le retiraient du sol, le concassaient, le faisaient fondre dans des hauts fourneaux et vendaient le métal obtenu. Celui-ci était ensuite travaillé par des forgerons plus que par les fondeurs. La loupe de métal était partagée en lingots. Ceux-ci étaient vendus soit à des forgerons, soit à tout autre acheteur qui pouvait en avoir besoin. Ainsi le métal se trouvait-il souvent forgé loin de son lieu de production.



Kul
L. = 49 cm

(Cliché Musée de l'Homme)

Cette activité a connu un sérieux déclin au lendemain de la première guerre mondiale et s'est peu à peu éteinte. Le travail de la forge se poursuit, mais sur un métal de récupération qui ne répond plus aux exigences traditionnelles. Le façonnage des monnaies s'est interrompu.

Ces modifications sont allées de pair avec l'évolution de la société et l'apparition de structures étatiques. La monnaie d'Etat a remplacé la monnaies traditionnelle, qui a été interdite par décret, aux alentours de l'indépendance.

Les forgerons reconvertis souvent en artisans, conservent un certain prestige hérité de leur rôle passé. D'un groupe à l'autre, bien sûr, des variantes apparaissent. Nous examinerons la situation de ceux du nord-est. Dans cette région, la charge est rarement héréditaire ; il suffit de devenir apprenti pour acquérir peu à peu le métier, et d'absorber certains "médicaments" qui assurent un bon savoir-faire et une protection efficace. La charge de responsable d'une forge est placée sous le contrôle des anciens du village qui veillent à la bonne marche de toute chose ; à la mort du forgeron, c'est ce conseil qui lui désigne un successeur. Ce dernier peut très bien ne pas être le fils du défunt.

Cette fonction dépasse largement le simple savoir-faire et est directement liée à l'organisation profonde des Sara. L'origine de l'histoire de la forge est mal connue, mais il est vraisemblable que les Sara l'aient reçue, du moins pour ceux de l'est, des habitants déjà en place.

Le maître de la forge est seul habilité à forger la monnaie principale de sa propre société : kemb des Ngema ou kul des Madjingay. Ses apprentis peuvent en forger le corps et chacun des bras, mais lui seul les assemble.

Il n'existe pas d'interdits semblables dans le cas des lingots ou des minces barres de fer qui n'entrent pas comme garants des gros paiements, telles les compensations matrimoniales, et encore moins dans la fabrication d'armes ou d'outils.

La forge est un lieu particulier dans le village : c'est là que vient se réfugier l'enfant maltraité par son père, et aussi l'assassin, du moins pendant la durée des funérailles de sa victime. Pour en sortir, il lui faudra verser au propriétaire de la forge une compensation proportionnelle à la faute et, dans les cas graves, c'est en paléomonnaie que l'on paie. Les biens du criminel reviendront, à sa mort, au forgeron. C'est aussi le forgeron qui purifie ceux qui ont touché le corps d'une personne décédée de mort violente.

En contrepartie de son travail et de ses fonctions, il est payé en métal, paléomonnaies, vivres, bétail ou journées de travail, ce qui finit par le dispenser d'aller travailler son champ, sans lui conférer une place à part dans la société. Sa plus grande aisance n'en a jamais fait pour autant un chef particulier au sein du village. Le conseil des anciens est maître de sa nomination et juge de la qualité de son travail.

QUI LES UTILISE

Cette question est liée à celle de savoir qui les détient. Le forgeron façonne des paléomonnaies plus à la demande d'un groupe que d'un individu ; un homme peut en réclamer quelques-unes pour se procurer un bien précis ou remplir tel devoir auprès des génies et des ancêtres, mais c'est plutôt le groupe familial qui est demandeur en contrepartie de métal brut, de mil, de cabris de préférence.

La famille cherche à accumuler des paléomonnaies forgées pour régler les grosses dépenses du groupe. C'est le chef du lignage qui les accumule en un lieu connu de lui seul ; il les garde le plus souvent enterrées dans une fosse protégée par de la paille de mil et du charbon de bois. Il les utilise principalement quand l'avenir familial est en jeu, pour régler les compensations matrimoniales qui nécessitent à peu près 150 à 200 kul, afin de marier les hommes de la famille et assurer la descendance du groupe, pour se procurer les vivres indispensables en cas de famine quand les réserves sont épuisées, pour

racheter un des membres du groupe fait prisonnier lors d'une razzia, ou bien pour acheter des chevaux ou des captifs. Ces derniers pouvaient être utilisés comme main-d'oeuvre ou revendus ; les chevaux, en dehors de leur rôle de prestige, étaient utiles pour aller razzier les régions plus au sud.

Dans ces opérations, des quantités importantes de paléomonnaies entraient en jeu ; on les liait entre elles par paquets, généralement de dix, et on les transportait sur la tête dans un panier ou une peau.

Même dans ces opérations coûteuses, divers jeux d'échange étaient possibles : achat de grosses quantités de mil contre des cabris ou des prisonniers, de chevaux contre des prisonniers, mais dans le règlement des mariages les monnaies en fer forgé étaient indispensables, servant de garants dans l'échange de la femme d'une famille à l'autre.

La présence de la monnaie en métal forgé est indispensable dans d'autres opérations mettant en jeu tout ou partie de la communauté familiale : lors d'une alliance, d'un décès. A la mort de son épouse, le mari doit faire remettre à sa belle-famille un certain nombre de kul ; ces derniers lui sont remis par ses propres parents venus participer aux cérémonies d'enterrement. C'est vraisemblablement à ce genre de cérémonie que HOTTOT avait assisté au début du siècle.

Lors d'une naissance gémellaire, les parents des nouveau-nés doivent offrir aux génies un ou deux kul pour attirer leur protection. De même, la femme stérile ira porter un kul à ses parents pour qu'ils lèvent la malédiction qui la frappe. En fait, il est rare que ce soit une femme qui manipule les kul.

De nos jours, c'est à cela que servent les kul chez les Madjingay et les Ngama. Le nombre exigé a diminué, mais ils sont encore indispensables. Quelquefois, on touche un kul avec des francs et cet argent joue alors le rôle des monnaies anciennes. Il reste nécessaire dans le culte des génies, et quand quelqu'un leur réclame sa guérison, il doit leur en donner au moins un fragment.

Autrefois, le métal étant rare, les paléomonnaies servaient de réserve métallique, surtout au sein des groupes qui n'avaient pas de minerai, et on les transformait en ce qui manquait : houes, lances. Dans les autres groupes, leur réemploi est moins évident, le problème du métal étant moins aigu. Chez les Ngama, les kemb ne pouvaient être transformés qu'en tambours pour la danse manglo.

De toute façon, quand on manquait de fer, on transformait d'abord ce qui n'était pas la monnaie forgée la plus considérée.

Nos informateurs nous donnent toujours le prix des monnaies forgées par rapport à des denrées consommables : mil, volaille, cabris. Or, ces monnaies sont rarement transportées au marché où elles entrent plus comme monnaie de compte et de référence que comme objet de transaction réelle. Les achats les plus coûteux se font non pas au marché, où l'on se contente de se procurer des vivres et des produits d'artisanat, mais dans le cadre de la concession. Le marché est souvent un phénomène récent, chaque groupe produisant de quoi répondre à ses besoins.

A leur arrivée, les commerçants étrangers allaient rendre visite au chef du village puis opéraient leurs transactions auprès des responsables des familles. Le marché fonctionnait à une autre échelle, plus par échanges de gré à gré que par l'intermédiaire d'un objet aux fonctions particulières.

D'un groupe sara à l'autre, les paléomonnaies circulent, ne serait-ce que lors de l'échange de femmes ou pour la réalisation de gros achats. Il est bon de régler la dot de sa belle-fille dans la monnaie appréciée par la famille de cette dernière. On peut s'en procurer auprès de forgerons en échange de ses propres réserves de métal et de vivres par exemple ; à moins que le mariage de l'une de ses propres filles ne permette pas d'obtenir le stock nécessaire.

On remarque que les paléomonnaies forgées servant de garantie monétaire à travers le monde sara offrent une gamme de

formes limitées : aspect de couteau de jet, de croissant, de barre, de houe, principalement au début du siècle. Leurs dimensions, leur poids sont très proches, sans que le travail de fabrication soit soigné, seule la forme générale compte. Chacune réclame un temps de fabrication très court. Leur minuer, la rapidité avec laquelle elles sont exécutées les rendent impropres à tout autre usage fonctionnel. L'investissement en temps de travail n'entre pas ici en ligne de compte.

Le règlement de l'impôt dû au chef de village ne peut pas être effectué en paléomonnaies forgées. Elle ne font qu'exceptionnellement partie des tributs, par exemple quand un propriétaire détient un bien foncier qui échappe à l'organisation communautaire, comme c'est le cas pour les marigots. Chez les Ngambay, ces propriétaires doivent effectuer un paiement en mbal chaque année au chef du village. Par contre, la terre est répartie au niveau du village entre les familles selon leurs besoins et les taxes que chacun doit verser en vivres.

CONCLUSION

Lorsque les commerçant étrangers qui fournissaient des produits de luxe tels que perles, vêtements, chevaux, acceptaient en échange des paléomonnaies plutôt que des captifs, de l'ivoire, des cabris ou du mil, c'était soit en vue de les utiliser pour leurs transactions avec des groupes voisins, soit pour leur masse métallique proprement dite.

Dans les échanges avec les voisins proches, les Sara utilisent surtout les vivres. Les Ngambay, pour se procurer du métal chez les Mboum vivant plus à l'ouest, apportaient du mil et des cabris.

Dans la région de Palla, les habitants échangeaient du fer contre du poisson. En 1911, le duc de MECKLENBURG écrivait (p. 107) que les habitants de la région venaient acheter du minerai aux Laka

" ... who own a rich iron mine in Palla [...]. A fish as thick as one's arm is considered equivalent to two handfuls of iron ; this is converted by the blacksmiths into axes and knives, and also serves as a means of payment. Two axes are paid for one fowl, and three fowls are worth two knives."

Les paléomonnaies métalliques forgées entrent avant tout dans les circuits d'échange intérieur au groupe sara et notamment dans les opérations à caractère plus social qu'économique, se référant toujours à l'équilibre du groupe placé sous la direction du conseil des anciens. Dans ce contexte, ces intermédiaires coûteux représentent un certain luxe et un réel pouvoir, essentiellement par référence à leur matière première, le temps du forgeron ne semblant pas entrer en ligne de compte ; ceux qui étaient autorisés à fabriquer ou à thésauriser des monnaies n'en ont pas tiré partie pour créer de nouvelles formes de pouvoir politique.

N'étant pas des monnaies divisionnaires, elles n'ont pu être d'un usage très pratique sur les marchés villageois, et les multiples qu'on leur connaît désignent toujours des masses métalliques conséquentes. Dans les règlements importants, on les transportait, attachées par paquets, dans des paniers ou des peaux portés sur la tête. Elle ont servi de monnaie de référence à travers des sociétés aux structures voisines sans se référer à un jeu de marché contrôlé par tel ou tel comme cela fut le cas plus tard au nord dans le sultanat du Logone où, en 1831, circulait une monnaie de fer en forme de croissant. Le sultan contrôlait de près les prix des principales monnaies :

"The money market, however, of Loggun, has its fluctuations: the value of this 'circulating medium' is settled by proclamation, at the commencement of the weekly market, every Wednesday, and speculations are made, by the bulls and bears, according to their belief on its rise or fall." (F. DENHAM, p. 23).

Selon les besoins, le prix de la monnaie croissait ou diminuait, entraînant plus ou moins de remous parmi les populations.

Rien de cela en pays sara où les enquêtes laissent une impression de stabilité des prix, d'autant que les impôts ne pouvaient être payés en monnaie traditionnelle.

L'impression de faible rôle économique est renforcée par le fait que les prix sont donnés seulement pour l'achat, comme

si la vente relevait d'un autre type d'opération. Des équivalences sont prévues, se référant à des quantités de denrées ne pouvant pas toutes entrer dans la gamme complète des paiements, du moins à la fin du XIXème siècle et au début du XXème.

Monnaie métallique, captifs, chevaux, permettent de se procurer ce qui vaut le plus cher, même si seules certaines monnaies forgées sont les garantes des actes les plus fondamentaux.

A partir de 1930, le franc est imposé par le biais de l'impôt dû à l'Etat tchadien. Chacune des paléomonnaies est évaluée à une faible somme - quelques francs - et les cours ne monteront pas avec le temps. L'arrêt de la production métallique traditionnelle et l'implantation de structures étatiques sont responsables de la perte de valeur économique et sociale de la paléomonnaie métallique. L'usage à caractère social subsiste encore un peu, mais on y recourt de moins en moins, le franc ayant largement concurrencé le système précédent, surtout au niveau des compensations matrimoniales, faisant valoir plus une forme de richesse qu'une qualité de liens compensatoires entre deux groupes.

Contrairement à ce qui s'est passé dans de nombreuses régions voisines, où cauris, coton, et surtout bétail ont joué un grand rôle dans les échanges, c'est le fer qui a été préféré dans le circuit monétaire au sud du lac Tchad, le long du Chari et du Logone. Si F. DENHAM en signale en pays kotoko en 1831, les habitants des régions plus au sud s'en souviennent encore : les Kim conservent toujours quelques barres ou lombas. Les formes monétaires, selon le type de société, ont joué dans des jeux d'échange variés et se sont retrouvées dans des opérations autres que commerciales. Dans les sociétés traditionnelles sans Etat, leur circuit de distribution est souvent restreint. Elles sont l'un des garants de la cohésion du groupe.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADLER A. - 1965 - "Rapport sur une mission en pays mbaï (Sud du Tchad), juillet 1963 - février 1964) - *Cahiers d'Etudes Africaines* 18 - pp.341-347.
- CHEVALIER A. - 1908 - *L'Afrique Centrale Française. Mission Chari - Lac Tchad, 1902-1904* - Paris : A. Challamel - 776 p.
- EYSCURAC de LAUTURE P.H.S. (de) - 1855 - "Mémoire sur le Soudan. Le Caire 1855" - *Bulletin de la Société de Géographie*, août-septembre 1855, 4ème sér., t.X - pp.89-186, 209-238.
- DENHAM F.R.S., Capt. CLAPPERTON, Dr OUDNEY - 1831 - *Travels and discoveries in Africa* - Londres : J. MURRAY - vol. 3, 259 p.
- FOURNIER M. - 1972 - "Les Sara en présence de Yo (rites funéraires à Bédaya, Tchad)", Doc. 1 - Fort Archambault : Groupe de recherche de la Mission catholique - 76 p. ronéo.
- KOGONGAR G.J. - 1975 - *Introduction à la vie et à l'histoire précoloniale des populations sara du Tchad* - Doctorat de 3ème cycle - 275 p.
- LEBEUF J.-P. - 1970 - "Monnaies archaïques africaines de terre cuite" - *Cahiers Vilfredo Pareto* n°21 - pp.67-91.
- LEBEUF A.M. - 1967 - "Boum Masséniá, capitale de l'ancien royaume du Baguirmi" - *Bull. de la Société des Africanistes* 37 - pp.215-244.
- MAGNANT J.-P. - "Quelques grands types de systèmes fonciers traditionnels au Tchad" - *Cahiers d'Outre-Mer* n°122 (avril-juin) - pp.171-201.
- "Terre de lignage et Etat chez les populations dites "sara" du sud du Tchad (XIXe-XXe siècles)" - *Revue française d'histoire outre-mer* t. LXVIII, n°250-3 - pp.394-426.
- MECKLENBURG A.F. de - 1913 - *From the Congo to the Niger and the Nile : An account of the German Central African expedition of 1910-1911* - Londres : Duckworth - 2 vol., 241 + 285 p.
- PAIRAULT Cl. - 1966 - *Boum le Grand, village d'Iro* - Paris : Institut d'Ethnologie - 470 p.
- PÂQUES V. - 1967 - "Origine et caractère du pouvoir royal au Baguirmi" - *Bull. Soc. des Africanistes* 37 - pp.183-214.
- QUIGGIN A.H. - 1963 - *A survey of primitive money* - Methuen & Cie - 344 p.
- RIVALLAIN J. - 19 - "Contribution à l'étude des groupes sara, sud du Tchad. Implantation des populations, importance des échanges à valeur monétaire à partir des masses métalliques et d'objets en métal : Un exemple, le kul" - *Ann. Univ. Abidjan, sér. I, Histoire*, t.IX - pp.23-51.

RIVALLAIN J. - 1985 - "Monnaies traditionnelles du pays sara, sud du Tchad : Historique, rôle et extension" - *Cahier, Monnaie et Financement* n°15 (juin 1985) - pp.143-169.

ROBERTS A.F. - 1972 (?) - "Notes on the use of iron currency among the Laka of South Westernmost Chad (Rapport préliminaire)" - 11 p. dact.